

## BTS ENVELOPPE DES BATIMENTS : CONCEPTION ET REALISATION

**JE M'INSCRIS À CETTE FORMATION**

### MÉTIER

Le BTS Enveloppe des Bâtiments : Conception et Réalisation forme des spécialistes de la conception, de la mise en œuvre et de la gestion des projets liés à l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, étanchéité). Ces professionnels garantissent la performance thermique, acoustique et l'étanchéité des constructions, essentielles à la qualité, au confort et à la durabilité des bâtiments.

- L'enveloppe des bâtiments est l'interface physique séparant l'intérieur d'un bâtiment de son environnement extérieur. Par la qualité de son design et la haute technicité de sa conception, l'enveloppe des bâtiments traduit la créativité et l'innovation des architectures modernes ou traditionnelles, tout en assurant des fonctions techniques nombreuses.
- L'enveloppe des bâtiments offre aux occupants un confort thermique, acoustique, un éclairage naturel maîtrisé, tout en assurant de hautes performances énergétiques et environnementales. Elle contribue également à la protection des biens et des personnes contre les intempéries et les intrusions.
- L'enveloppe des bâtiments constitue un système global complexe, dont les niveaux de performances attendus (thermiques, acoustiques, confort aéraulique, confort visuel,...) doivent répondre aux exigences sociétales constamment croissantes de réduction des consommations énergétiques et de protection de l'environnement.

### MÉTIERS VISÉS

- Technicien en étude et conception de l'enveloppe du bâtiment
- Chef de chantier spécialisé en enveloppe du bâtiment
- Conducteur de travaux en façades et étanchéité
- Technicien en bureau d'études techniques (BET)

### OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance approfondie des matériaux et des techniques de construction liés à l'enveloppe du bâtiment.
- Développer des compétences en conception assistée par ordinateur (CAO) et en modélisation des données du bâtiment (BIM).
- Maîtriser la gestion de projet, depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la réception des travaux.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Préparer et assurer une communication
- Décoder, représenter
- Assurer le travail en équipe
- Analyser une information, un contexte, un résultat
- Rechercher des informations et assurer une veille
- Proposer et comparer des solutions techniques
- Modéliser, mettre en œuvre et valider un calcul
- Valider et finaliser une solution technique
- Synthétiser des informations techniques
- Déterminer les prix de vente et gérer les coûts du projet
- Identifier, évaluer et prévenir les risques professionnels
- Préparer la réalisation
- Conduire le chantier et gérer les ressources
- Réceptionner
- Mesurer et contrôler une performance

### PRÉ-REQUIS

### PUBLIC CONCERNÉ

#### Contrat d'apprentissage :

- Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou dès 15 ans pour les élèves ayant terminé la classe de 3e.
- Sans limite d'âge pour :
  - Les personnes en situation de handicap reconnues.
  - Les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise, nécessitant le diplôme visé.
  - Les sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles.

#### Contrat de professionnalisation :

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus souhaitant compléter leur formation initiale.
- Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, inscrits à France Travail (anciennement Pôle emploi).
- Bénéficiaires de certains minima sociaux, sans condition d'âge, notamment :
  - Revenu de solidarité active (RSA).
  - Allocation de solidarité spécifique (ASS).
  - Allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI), sans condition d'âge.

#### Autres dispositifs :

- Salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi, retraités actifs ou toute personne souhaitant se former ou se reconvertis.

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Situations de formations en salles (apports théoriques)
- Situations de formation en atelier (apports pratiques)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

### MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteurs
- Ateliers équipés des technologies de pointe
- Postes individuels et/ou collectifs

- L'admission en BTS Enveloppe des Bâtiments est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat technologique STI2D, d'un baccalauréat professionnel du secteur de la construction, ou d'un titre ou diplôme équivalent. Une bonne base en mathématiques et en sciences physiques est recommandée.

## DURÉE

- 2 ans
- Adaptée à votre profil après positionnement et besoin spécifique.

## DÉLAI D'ACCÈS

- Apprentissage : L'entrée en formation s'effectue entre septembre et novembre, l'apprenti doit avoir réalisé un positionnement et validé son projet professionnel avec un conseiller du CFA.
- Formation continue : Les délais d'accès dépendent du calendrier des sessions. Pour connaître les dates de début et les places disponibles, nous vous invitons à nous contacter.

## CONDITIONS D'ACCÈS

- **Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation:** L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.
- **Pour les autres dispositifs:** Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

## LIEU DE FORMATION

BTP CFA NANGIS

## PROGRAMME

### DUREE

- Le BTS Enveloppe des Bâtiments : Conception et Réalisation se déroule sur deux ans, alternant entre enseignements théoriques en CFA et périodes de formation pratique en entreprise.
- Autre dispositif : Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

### Enseignements professionnels

- Sciences et techniques de l'enveloppe des bâtiments
- Technologie de construction spécifique à l'étanchéité et aux façades
- Utilisation de logiciels spécifiques (CAO, DAO, BIM)
- Gestion de projet et réglementation du bâtiment
- Prévention, santé et sécurité sur les chantiers

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la VAE.

### Domaine professionnel

- RNCP37495BC01 – Analyser des enveloppes
- RNCP37495BC02 – Concevoir des enveloppes
- RNCP37495BC03 – Préparer et réaliser le suivi économique du chantier
- RNCP37495BC04 – Conduire des projets en milieu professionnel
- RNCP37495BC05 – Implanter un ouvrage et contrôler

### Domaine général

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère
- Mathématiques
- Physique – Chimie

## POURSUITE DE FORMATION

- Licences professionnelles dans le domaine de la construction durable, de l'économie de la construction ou du management de projet.
- Écoles d'ingénieur avec spécialisation en génie civil ou en enveloppe du bâtiment.

- Outilage individuel et/ou collectif

## MOYENS HUMAINS

- Formateurs d'Enseignement Professionnel
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

## TARIFS

### Apprentissage

- Frais de formation pris en charge à 100% par l'OPCO de l'entreprise.

### Contrat de Professionnalisation

- Prise en charge partielle ou totale des frais de formation par l'OPCO.
- Un reste à charge peut exister pour l'entreprise si le coût dépasse le plafond fixé.

### Plan de développement des compétences (PDC)

- Pour les salariés en poste :
  - **Frais de formation** : pris en charge totalement ou partiellement par l'OPCO, selon les critères applicables à l'entreprise.
  - **Coût salarial** : l'OPCO peut également financer tout ou partie de la rémunération du salarié pendant la formation, en fonction de la situation de l'entreprise et des règles de l'OPCO.

### Autres financements

- Contactez-nous pour un devis et un plan de financement personnalisé.

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Des aménagements peuvent être mis en place pour adapter le parcours à vos besoins. Pour étudier votre situation, contactez notre référent handicap.

- Formations spécialisées en rénovation énergétique.

## VALIDATION DU DIPLÔME

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences

- N° de fiche : RNCP37495
- Date d'enregistrement : 21-04-2023
- Certificateur : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

### FICHE RNCP

Fiche formation actualisée le : 20 janvier 2026